



INFIRMIER(ÈRE) EN RÔLE ÉLARGI (2491)

TEMPORAIRE TEMPS PLEIN

DÉPARTMENT:	Uschiniishisuu (657173)
LIEU DE TRAVAIL:	Mistissini
SYNDICAT:	FIQ
STATUT:	2 Temporaire Temps plein
SALAIRE HORAIRE:	Min. (1) \$25.25 - Max (18) \$45.22

DESCRIPTION

Personne qui, dans un avant-poste ou un dispensaire d'une localité visée aux dispositions relatives aux disparités régionales, en plus de ses fonctions d'infirmière, fait des évaluations des usagers qui permettent au médecin d'effectuer à distance un diagnostic et de déterminer les interventions appropriées. Elle est de plus appelée à accomplir des activités et des interventions qui sont généralement réservées aux médecins dans d'autres milieux de travail.

FONCTIONS SPÉCIFIQUES

Les services de cycle de vie Uschiniichisuu vise à offrir de services sociaux et de santé en prévention, soins, réhabilitation et le support aux jeunes de 10-29 ans et leurs familles. L'infirmière Uschinichisuu travail selon une approche multidisciplinaire.

EXIGENCES

Éducation:

- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)¹ ;

Expérience:

- Trois (3) années d'expérience en tant qu'infirmier(ère) incluant :
 - Une (1) année d'expérience en soins critiques **ou**
 - Deux (2) années d'expérience au CCSSSBJ

Language:

- Maîtrise de l'anglais;
- Maîtrise du cri ou français est un atout ;

Autre:

- Ce poste comporte des périodes de garde pour les services courants;
- Ce poste inclus de fonctions en rôle élargi;
- Un test écrit de compétences pourra être exigé.

AVANTAGES ET RÉMUNÉRATION

- Prime d'éloignement entre 6 099\$/année et 20 825\$/année selon la communauté et statut familial;
- Prime de rétention entre 5000\$/année et 11 750\$/année selon les années de service au Nord;
- Prime de rôle élargi de 186\$/semaine si bachelier (ère)
- Prime cargo - montant/semaine à confirmer selon la communauté;
- Logement fourni - meublé, chauffé, éclairé (pour statut familial ou non familial);

¹ Les titulaires d'un Baccalauréat en soins infirmiers seront rémunérés en fonction du titre d'emploi 1911



- Frais de déménagement et d'entreposage aux frais de l'employeur;
- 3 à 4 sorties annuelles selon le statut familial;
- Régime d'assurances collectives;
- Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP)

*Les employés du réseau de la santé et des services sociaux peuvent demander un congé sans solde pour œuvrer en établissement nordique (jusqu'à 48 mois).

À PROPOS DE NOUS

Le Conseil Cri de la Baie-James est responsable d'assurer les services de santé et services sociaux pour toutes les personnes qui résident de façon permanente ou temporaire dans la région Eeyou Istchee, territoire cri de la Baie James. C'est une région éloignée du nord du Québec composé de 9 communautés de la nation Crie, peuple autochtone de près 18 000 personnes.

Les services de santé et services sociaux offerts sont des services de première lignes prodigués dans les 9 CMC locaux ainsi que des services de 2^e ligne par le biais du centre hospitalier régional à Chisasibi. Lorsque les services de 2^e et 3^e ne peuvent être rendus sur la communauté, les patients sont transportés vers les établissements affiliés au RUIS McGill.

NOTES

Les infirmiers (ères) qui ont suivi la formation en rôle élargi et qui n'ont pas complété celle-ci avec succès sont exclus du présent affichage. Cependant, l'infirmier (ère) qui démontre une nouvelle expérience minimale d'un an en soins aigus depuis la formation, pourra demander une reconsidération de cette exclusion.

DATE DE DÉBUT/FIN DE L’AFFICHAGE:	16/09/2021 – 11/11/2021
NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES:	1
HÉBERGEMENT FOURNI:	Oui
TYPE DE QUART DE TRAVAIL:	Jour
HEURES PAR JOUR/SEMAINE:	7.25 / 36.25

COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

Pour soumettre votre candidature, veuillez envoyer votre CV à l'adresse suivante :

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James

Tel 514-861-5955 Fax 514-989-7495

Courriel jobs.reg18@ssss.gouv.qc.ca

S'il vous plaît, assurer de joindre à votre demande le numéro d'affichage ainsi que le titre du poste sur lequel vous souhaitez postuler.

NOUS REMERCIONS TOUS LES CANDIDATS; TOUTEFOIS, NOUS NE COMMUNIQUERONS QU'AVEC LES PERSONNES CONVOQUÉES EN ENTREVUE.

NOTES

Conformément à diverses sections de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ), le Conseil s'est donné pour objectif de pourvoir tous ses postes avec des bénéficiaires qualifiés et compétents de la CBJNQ.